

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Macamic, c'est plus qu'une ville

M

.....

*Macamic, c'est plus qu'une ville!
Une nature dans ses plus beaux
atours, dominée par le lac Macamic,
la propriété accessible, de grands
terrains dans des quartiers bien
aménagés, conçus pour les résidents.*

•

*Une ville organisée, de nombreux
commerces et services municipaux,
hospitaliers et gouvernementaux,
une économie solide et bien établie,
un avenir prometteur.*

•

*Moi, j'ai choisi Macamic et ses gens
accueillants!*

C

.....

*Choisir sa ville, c'est choisir sa
qualité de vie. Chaque année,
Macamic accueille de nouveaux
résidents, et ce n'est pas sans raison.*

•

*De beaux parcs, un environnement
sain, sans pollution, une eau de
qualité, des loisirs pour tous les âges;
des gens d'affaires dynamiques,
une population fière de sa ville.*

•

*Macamic, le choix d'une qualité de
vie supérieure! Macamic, une ville
de choix.*

Sommaire

La chronique du maire	3
Informations municipales	10
La Corporation de développement	13
La bibliothèque	14
La page communautaire	16
La rubrique informative	20
Le calendrier des activités	22
Pour nous rejoindre	24

**Un grand merci à tous nos
collaborateurs.**

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 12 no 6
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Rapport 2007

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir que, à titre de maire de la Ville de Macamic, je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de la situation me permet de livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

- 1. L'analyse du bilan de l'année financière 2006;
- 2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2007;
- 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- 4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2008;
- 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$;
- 6. Le traitement des élus pour l'année 2007.

Encore cette année, nous pouvons vous assurer que la gestion de nos finances publiques a toujours été effectuée avec rigueur et efficacité, et ce, pour le mieux-être de notre communauté.

Le conseil municipal et les employés font toujours tout en leur pouvoir pour poursuivre l'amélioration des services municipaux et améliorer la qualité de vie des résidants de la municipalité.

2. La situation financière au 30 septembre 2007

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2007, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 2 346 385 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 2 399 231 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 1 855 372 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 2 399 231 \$.

Nos contributions financières pour 2007

➤ Corporation de développement – Club Lions de Macamic	
→ Show & Shine (collaboration aux activités culturelles)	5 000 \$
➤ Corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest	13 310
➤ Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	1 000
➤ Centre de la Petite Enfance	100
➤ Club Lions de Macamic :	
→ Brigadière scolaire	1 000
→ Journée sécurité à vélo	175
➤ Ensemble vocal Émergence (chorale)	25
➤ Fabrique Saint-Jean (bulletin paroissial)	40
➤ Club de l'Âge d'Or (location de la voûte)	2 400
➤ Comité des Loisirs, secteur Colombourg (Bye Bye)	500
➤ Cité étudiante Polyno	75
➤ Vélo Abitibi-Ouest	25

➤ Pavillon Le Séjour	475
➤ École des Quatre-Cantons	100
➤ Club de l' Amitié des Handicapés	100
➤ Société canadienne du cancer	100
➤ Club d'haltérophilie de La Sarre	50
➤ Les Fermières de Macamic	250

3. Le dernier programme triennal d'immobilisations

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2007, 2008 et 2009 comporte un projet, à savoir :

☞ un projet pour une somme de 1 663 428 \$ pour la réfection du réseau routier dont 559 531 \$ seraient financés par le montant à recevoir de la taxe fédérale d'accise.

4. Les orientations de la municipalité pour 2008

En 2008, nous souhaitons compléter le projet Fortin-les-Berges afin d'y recevoir les nouvelles résidences déjà prévues et poursuivre la mise à niveau de notre réseau routier; le projet d'aménagement de l'hôtel de ville dans la gare devrait aussi voir le jour en 2008.

La *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* a eu pour effet de fixer de nouvelles règles de gestion en ciblant des objectifs de récupération, en obligeant les MRC à élaborer et à mettre en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles et en modifiant la réglementation entourant l'élimination des déchets.

Les nouvelles normes d'élimination font en sorte que sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest, **la totalité des dépôts en tranchées (DET) doivent fermer d'ici janvier 2009**. De plus, il a été établi que le **lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de La Sarre n'a pas la capacité ni le potentiel nécessaire pour être adapté aux nouvelles normes et devenir un site territorial**; il est donc voué lui aussi à une fermeture d'ici janvier 2009.

C'est dans ce contexte que les autorités locales et territoriales de la MRC d'Abitibi-Ouest se sont interrogées quant à la façon d'éliminer leurs déchets à partir de 2009 et sur la mise en place d'une alternative de valorisation des matières résiduelles nécessaire pour se conformer à la politique.

À partir de janvier 2009, et ce, pour au moins les deux années qui suivront, les déchets seront amenés à un **centre de transbordement** à implanter sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest, puis acheminés vers un lieu d'enfouissement technique existant en région.

À cette mesure s'ajoutera la mise en place d'un **écocentre** (parc à conteneurs) et de points de services qui permettront de limiter les problèmes de dépôts illicites. Il est également prévu d'accentuer la sensibilisation des citoyens pour adopter de bons comportements de gestion des matières résiduelles tels l'herbicyclage (laisser l'herbe sur place), le compostage domestique et autres.

Pour mettre en place ces mesures, des actions devront être posées dès 2008. **Des sommes additionnelles sont donc à planifier dans le poste budgétaire de la gestion des matières résiduelles**. Les coûts pour la fermeture des DET et du LES seront fixés par la Régie intermunicipale des déchets de Roussillon; ceux de la mise en place d'un centre de transbordement et de l'écocentre seront au budget de la MRC d'Abitibi-Ouest.

5.	La liste des contrats de plus de 25 000 \$
-----------	---

La Loi sur les cités et villes nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste :

CSPQ-Acquisitions	62 673	Achat pelle hydraulique
Degremont Technologies ltée	74 869	Usine de filtration
Dépanneur 111 inc.	34 175	Essence-diesel
Filtrum Construction	50 210	Usine de filtration
Hydro-Québec	118 226	Électricité
MRC d'Abitibi-Ouest	97 659	Quote-part & divers
Marcel Baril	27 180	Usine de filtration Fortin-les-Berges Calcium
Ministre des Finances	118 688	Sûreté du Québec
Produits chimiques CCC ltée	43 664	Produits chimiques
Propane Nord-Ouest	25 800	Propane aréna
Réalisations Abitibi	28 549	Entretien des bâtiments
Régie intermunicipale des incendies de Roussillon	57 512	Quote-part
Régie intermunicipale de gestion des déchets	120 706	Quote-part

Samson Bélair Deloitte & Touche	25 696	Vérification comptable
Sous-poste Camionnage en vrac	53 731	Fortin-les-Berges
Wolseley-Groupe Plomberie	31 535	Usine de filtration Fortin-les-Berges

Le traitement des élus pour 2007

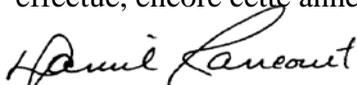
La rémunération annuelle versée au maire est de 3 410,28 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 709,16 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 1 136,64 \$ et une allocation de dépenses de 568,32 \$.

Le conseil municipal reçoit une rémunération minimale conforme à la Loi sur les cités et villes et bien que tous les membres qui participent activement à divers organismes et comités au nom de la Ville pourraient recevoir des sommes supplémentaires pour ce travail, ils y ont travaillé de façon bénévole en s'y impliquant activement.

Conclusion

Nos employés municipaux sont des gens dévoués à notre organisation et c'est ce qui nous permet, entre autres, de réaliser simultanément plusieurs projets; nous tenons à les en remercier sincèrement.

Félicitations, également, à tous les élus, les bénévoles et les membres des comités et des commissions pour leur implication, leur dévouement et l'excellent travail qu'ils ont effectué, encore cette année, pour le mieux-être de la collectivité.



Daniel Rancourt

Maire

Informations municipales



Demande de soumissions

Vente de propriété

La Ville de Macamic demande des soumissions publiques pour la vente du lot épars suivant :

Les deux tiers nord du lot 35-P, Rang 1 du canton La Sarre. Cette partie de lot est enclavée; cependant, les articles 997 et suivants du Code civil prévoient que l'un de ses voisins **est tenu de donner un droit de passage.**

Le montant de la soumission devra être supérieur au prix de la valeur marchande établie par la MRC d'Abitibi-Ouest, soit 10 456 \$.

La Ville de Macamic recevra des soumissions pour la vente de cette propriété sans garantie légale. Les personnes intéressées à soumissionner doivent déposer leur soumission dans

une enveloppe scellée portant la mention « Soumission lot épars » au plus tard le 14 janvier 2008, à 10 heures, heure locale, à l'adresse suivante :

M. Denis Bédard, dir. général
(Soumission lot épars 35-P)
Ville de Macamic
1, 7^e Avenue Ouest
Macamic (Québec)
J0Z 2S0

L'ouverture des plis sera faite publiquement au même endroit et le même jour à 10 heures 15, heure locale.

Cette vente est conditionnelle à l'acceptation de notre demande de lotissement à la CPTAQ.

La Ville de Macamic ne s'engage à retenir ni la plus haute, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucuns frais de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le 13 décembre 2007
Nicole Bouffard, g.m.a.

Demande de soumissions

Vente de propriété

La Ville de Macamic demande des soumissions publiques pour la vente du lot épars suivant :

La demie nord du lot 5-P, Rang 1 du canton Royal-Roussillon. Ce demi-lot est enclavé; cependant, les articles 997 et suivants du Code civil prévoient que l'un de ses voisins **est tenu de donner un droit de passage.**

Le montant de la soumission devra être supérieur au prix de la valeur marchande établie par la MRC d'Abitibi-Ouest, soit 1 012 \$.

La Ville de Macamic recevra des soumissions pour la vente de cette propriété sans garantie légale. Les personnes intéressées à soumissionner doivent déposer leur soumission dans une enveloppe scellée portant la mention « Soumission lot épars » au plus tard le 14 janvier 2008, à 10 heures, heure locale, à l'adresse suivante :

M. Denis Bédard, dir. général
(Soumission lot épars 5-P)
Ville de Macamic
1, 7^e Avenue Ouest
Macamic (Québec)
J0Z 2S0

L'ouverture des plis sera faite publiquement au même endroit et le même jour à 10 heures 15, heure locale.

La Ville de Macamic ne s'engage à retenir ni la plus haute, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucuns frais de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le 13 décembre 2007
Nicole Bouffard, g.m.a.

Déneigement



À mesure que l'hiver avance, les bancs de neige deviennent de plus en plus hauts et la neige s'accumule dans les entrées et les stationnements. Pousser la neige sur la chaussée ou sur le trottoir peut sembler une solution pour certains propriétaires ou pour les entrepreneurs qu'ils mandatent pour déblayer leurs terrains; ce geste, qui peut paraître

anodin, représente un danger certain pour les piétons et les automobilistes qui doivent contourner ces amas de neige; les enfants sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils doivent emprunter une partie de la rue afin d'éviter de tels obstacles.

À Macamic, comme partout au Québec, il est interdit à toute personne de jeter, de déposer, de lancer ou de permettre que de la neige, de la glace ou un objet quelconque soient jetés, déposés ou lancés sur un chemin public.



Toute personne contrevenant à cet article est passible d'une amende.

Information : Richard Michaud
819 782-4604, poste 224

N.B. C'est la Sûreté du Québec qui voit à l'application de ce règlement.

Programme Réno-Village

Veillez prendre note que les prochaines demandes pour le programme de rénovation Réno-Village seront reçues au bureau municipal à compter de janvier 2008 seulement.



Vœux des Fêtes

À l'aube de la période des Fêtes, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de Noël et une année 2008 remplie de santé, de bonheur et de prospérité.



Le maire,
Daniel Rancourt

Hôtel de ville

Les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés durant la période des Fêtes, soit du 24 décembre 2007 à 12 heures au 3 janvier 2008.

Commissaires, Commission scolaire du Lac-Abitibi

Nous désirons féliciter madame Martine Lefebvre qui sera de nouveau commissaire pour le district 03 de Macamic et madame Gisèle Chrétien, nouvelle élue qui sera représentante, entre autres, du secteur Colombourg.

La Corporation de développement

La Corporation de développement de Macamic est à la recherche de deux administrateurs, de préférence du secteur Colombourg (afin que la représentation soit équitable); ces personnes auront à travailler avec cinq autres membres, pour un quorum de sept. Nous recherchons des gens dynamiques, responsables et concernés par le développement sous toutes ses formes. Il y a environ huit réunions par année et parfois, un peu de travail en comité restreint. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec l'agent de développement, Ghislain Deschênes, au 819 782-4604, poste 225.

Bienvenue à tous et à toutes!

Souper gastronomique



Le 16^e souper gastronomique tenu le 20 octobre dernier a encore remporté un franc succès. Les 175 convives ont pu déguster les spécialités préparées avec des produits régionaux par le chef Stéphane Brouillard; neuf services de mets et six services de vin ont su régaler tous les participants. Plus de 2 000 \$ en

prix de présence ont été tirés parmi l'assistance. Un grand merci à nos supporteurs en \$\$\$ et en biens et services.

Fortin-les-Berges

Le développement domiciliaire Fortin-les-Berges sera prêt à accueillir les constructions dès le printemps 2008. La route d'accès étant complétée, vous pouvez maintenant aller « marcher » les terrains et choisir le vôtre. Si vous avez des questions, des pochettes d'information sont disponibles à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures. Allez voir comme c'est beau!

Le président, monsieur Yvon Gagné, et les administrateurs de la Corporation de développement de Macamic se joignent à moi afin de souhaiter à toute la population un très Joyeux Noël et une belle période des Fêtes. Profitez de cette période pour festoyer en famille et entre amis! Soyez prudents et responsables. Bonne année 2008, santé, paix et joie!

Ghislain Deschênes, agent de dév.

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- À l'ombre du clocher
Tome 3 : Les amours interdites
Michel David
(Don Club Lions)
- Secrets et pardons
Carole Massé
- L'invité de la dernière heure
Charlotte Link
- Guide de l'auto 2008
(Don Club Lions)
- Astrologie 2008
Andrée D'Amour
- Le secret du secret
Karen Kelly
- Sans rien ni personne
Marie Laberge
- Un océan entre nous
Susan Wiggs
- Une jeune femme en guerre
Maryse Rouy



- Entre deux os
Kathy Reichs
- Le mondial des records 2008
- Je m'appelle Marie
Christian Tétreault
- Harry Potter et les risques de la mort
J.K. Rowling
(Don Club Lions)
- Le secret des fleurs - tome 3
Nora Roberts
- Miracle
Danielle Steel
- Anticancer : prévenir et lutter grâce à nos défenses naturelles
David Servan-Schreiber

Grand merci au Club Lions de Macamic qui nous a fait un don de 300 \$ pour l'achat de volumes; votre générosité est très appréciée.

La bibliothèque de Macamic sera fermée les mercredis 26 décembre et 2 janvier.

Nouveautés (Secteur Colombourg)

- Harry Potter - tome 7
- Chevaliers d'émeraude - tome 11
- Sans rien ni personne
- Guide de l'auto 2008
- Aurélie Laflamme
- Extraterrestre ou presque
- Sur le point de craquer
- Garfield 7-8
- Fleur de glace

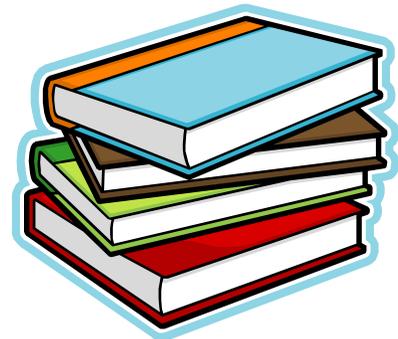
Les gagnants des prix de la semaine des bibliothèques sont Hugo Lemoine qui a gagné un chèque-cadeau de 25 \$ et Maryse Dubois, un de 20 \$, tous les deux à la Librairie du Nord.

Merci de votre participation.

Nouvelles heures d'ouverture pour la bibliothèque de Colombourg : le mardi de 11 heures 30 à 13 heures, le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures et de 19 heures à 20 heures 30.

La bibliothèque sera fermée du 20 décembre 2007 au 7 janvier 2008.

Les bénévoles de la bibliothèque ainsi que ceux de tous les organismes de Colombourg désirent souhaiter de belles Fêtes à tous les citoyens et citoyennes du secteur de Colombourg ainsi qu'à ceux de Macamic.



La page communautaire

Cercle des Fermières de Macamic

Lors de notre Foire artisanale régionale, tenue les 27 et 28 octobre, il y avait 26 exposants dont les oeuvres étaient très diversifiées. Plusieurs visiteurs en ont profité pour acheter leurs cadeaux de Noël.

Il y a eu un tirage parmi les exposants, madame Clarisse Lépine a gagné deux linges à vaisselle.

Pour les visiteurs, monsieur Marc Perron a lui aussi gagné deux linges à vaisselle. Madame Claudette Girard a fait don d'une peinture qui a été gagnée par madame Lisette Laflamme de Palmarolle.

Le comité organisateur de la Foire artisanale remercie tous les visiteurs pour leur encouragement.

Horaire des célébrations du pardon individuel et collectif Secteur Macamic

Mardi 11 décembre, 19 heures :
Macamic : pardon individuel avec un prêtre;

Samedi 15 décembre, 16 heures :
Authier, suivie de la messe;

Dimanche 16 décembre, 9 heures 15 :
Poularies, suivie de la messe;

Dimanche 16 décembre, 14 heures :
Macamic;

Samedi 22 décembre, 16 heures :
Authier-Nord, suivie de la messe.

Horaire des messes de Noël et du jour de l'An Secteur Macamic

24 décembre : 16 heures : Authier-Nord
(messe pour les enfants)



19 heures : Authier

20 heures 30 : Macamic

22 heures 30 : Taschereau

Minuit : Poularies

25 décembre :

10 heures : Macamic

31 décembre : 16 heures : Poularies

19 heures : Taschereau

1^{er} janvier : 11 heures : Macamic

2 janvier : 16 heures : Macamic

Chers amis,

J'aimerais profiter de cette période des Fêtes pour vous offrir mes voeux. Que Jésus vienne naître à Noël dans votre famille et que sa paix descende au plus profond de votre coeur; qu'il vous accompagne aussi tout au long de cette nouvelle année.

Joyeux Noël et Sainte Année 2008!

Je vous bénis,+.

Léandre Lapointe, prêtre-curé

Bye Bye 2007



Le Comité des Loisirs de Colombourg ainsi que la municipalité de Macamic vous invitent cordialement à vous joindre à nous pour venir fêter la nouvelle année. La soirée aura lieu à la salle paroissiale de Colombourg, le 31 décembre 2007; les

portes ouvriront à 20 heures 30. Des prix de présence ainsi que de la musique viendront nous divertir. Vous devez apporter votre boisson.

Une invitation du Comité des Loisirs ainsi que du conseil municipal.

RELAIS POUR LA VIE

REMERCIEMENTS

Sylvie Carufel ainsi que les membres de son équipe tiennent à remercier la population pour sa générosité. Une somme de 1 864 \$ fut recueillie lors de notre vente de garage le 18 août dernier.

Tous les profits de cette vente seront versés à l'organisme RELAIS POUR LA VIE 2008 (Société canadienne du cancer).

Soirée Saint-Valentin



Dans le cadre de notre campagne de financement RELAIS POUR LA VIE 2008, nous organisons une soirée Saint-Valentin, à l'hôtel Plaza de Macamic, le samedi 9 février 2008.

Il y aura de la musique avec Colombe Chartrand, la vente de bouchons et le tirage de nombreux prix ainsi que 500 \$ en argent.

Bienvenue à tous!

Les Rayons de vie
Sylvie Carufel, présidente

Club de patinage artistique

Le Club de patinage artistique Les Fantaisistes de Macamic a l'honneur, cette année, d'être l'hôte de la 31^e édition de la Compétition Gaby-Labonne.

C'est donc avec un grand plaisir que je vous invite, au nom du comité organisateur et au nom de notre club, à cette compétition qui se tiendra cette année les 22, 23 et 24 février 2008, au Centre Joachim-Tremblay.

Notre comité, spécialement formé pour l'événement, a un mandat très clair, soit de vous offrir une compétition mémorable, à la hauteur de cet événement d'envergure régionale par excellence pour les patineurs de notre région.



C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer pour une fin de semaine haute en couleur et pleine d'émotion, digne du patinage artistique.

Au plaisir de vous rencontrer pour l'occasion.

Danika Lacroix
Présidente du comité organisateur
Compétition Gaby-Labonne 2008



SEMAINE
DESJARDINS

Cette année encore, la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon a souligné la Semaine de la Coopération en invitant ses membres à participer, gratuitement, à un Super Bingo, le samedi 27 octobre dernier, au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.

Un montant de 2 850 \$ en prix a été remis aux gagnants des différents jeux, dont le gros lot de 1 500 \$ remporté par monsieur Paul-André Beaudette de Macamic.



L'événement a connu un grand succès; en effet, 223 membres ont participé à cette activité.

Merci pour votre participation et félicitations aux gagnants.

Toujours dans le cadre de la Semaine de la Coopération, madame Manon Morin, responsable de la Semaine de la Coopération et madame Raymonde Parent, secrétaire-réceptionniste, sont allées dans les trois écoles du territoire de la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon afin de faire participer les élèves à un jeu interactif sur la coopération. Cet événement fut un succès; un montant de 250 \$ a été remis à la direction de chacune des trois écoles afin d'en faire bénéficier les élèves.

La Caisse Desjardins de Royal-Roussillon donne une place importante à ses jeunes membres.

RECHERCHÉS

Lecteurs adultes ou adultes lecteurs!

Vous avez un peu de temps pour contribuer au développement de la lecture, nous avons besoin de parents pour superviser des projets de lecture

avec de petits groupes d'élèves, quelques heures par semaine.

Présentez-vous au local R-108 durant les heures de bureau ou téléphonez au pavillon Le Séjour, au 819 782-4651, poste 27.

Merci.

Francine Baillargeon

c.p. responsable des projets de lecture



AVIS DE RECHERCHE

Nous avons besoin de bénévoles pour la réparation de livres à la bibliothèque et dans les classes du pavillon Tremblay. Bien vouloir communiquer avec le secrétariat de l'école pour donner votre nom au 819 782-4651, poste 1.

Merci pour votre implication.

Josiane Vandal, directrice

Rubrique informative

Clair Foyer La Sarre

Clair Foyer La Sarre est à la recherche de personnes responsables désirant accueillir des enfants, des adultes ou des personnes âgées; il peut s'agir d'individus présentant une déficience intellectuelle ou physique, des problèmes reliés à leur santé mentale ou en perte d'autonomie. Ces responsables partageront les moments de leur vie quotidienne. Le principal objectif est de répondre aux besoins des personnes dans un environnement familial tout en les supportant dans leurs démarches d'intégration sociale. Des professionnels collaborent avec les responsables. Une compensation financière sera versée selon les normes du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Si vous avez le goût de vivre cette expérience enrichissante, veuillez communiquer avec madame Diane Lefebvre et/ou madame Manon Thériault, intervenantes aux ressources pour le CRDI Clair Foyer La Sarre au 819 333-9138.

Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

Veillez prendre note que le calendrier pour la collecte des ordures pour l'année 2008 sera disponible en janvier au bureau municipal, pour les personnes qui désirent se le procurer.



Rappel concernant la récupération : le couvercle du bac doit demeurer fermé en tout temps et être déneigé afin de préserver les matériaux lors de la collecte. Le contour des bacs doit également être déneigé afin de faciliter l'accès lors de la collecte.

Merci de votre collaboration.

Information : Joëlle Rancourt
819 782-4604, poste 223

COLLECTE DES ORDURES durant les Fêtes

Pour le secteur urbain et le Rang 7 de Macamic, veuillez prendre note qu'en raison des congés des Fêtes, l'horaire de la collecte des ordures et de la récupération sera changé comme suit :

La collecte du mardi 25 décembre 2007 est remise au jeudi 27 décembre 2007;

La collecte du mercredi 26 décembre 2007 est remise au vendredi 28 décembre 2007;

La collecte du mardi 1^{er} janvier 2008 est remise au jeudi 3 janvier 2008;

La collecte du mercredi 2 janvier 2008 est remise au vendredi 4 janvier 2008.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un très joyeux temps des Fêtes.

Secteur Colombourg

Horaire de la collecte des ordures et de la récupération durant la période des Fêtes.

Veuillez prendre note que les collectes seront devancées au samedi 22 décembre et au samedi 29 décembre, pour les collectes devant avoir lieu le 24 décembre et le 31 décembre. Les collectes débuteront pendant la nuit; donc placez vos bacs au chemin le vendredi soir.

Je prends mon avenir en main

Vous n'avez pas de diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles et vous désirez améliorer votre situation, nous pouvons vous aider.

Nous prenons le temps de vous écouter, nous connaissons les ressources disponibles près de chez vous; de plus, nous avons en main des moyens concrets qui vous aideront à passer à l'action.

Renseignements pour un retour aux études;

Références aux organismes appropriés;

Références aux intervenants en reconnaissance des acquis et des compétences;

Suivi personnalisé;

Impression de votre relevé de notes;

Bilan des acquis relatifs à la formation générale de base.

Des séances d'information en groupe pourront également être organisées à Macamic ou dans les municipalités avoisinantes (selon la demande).

Pour information, contactez-nous au 819 333-5536.

Personne-ressource : Rabah Souilah, conseiller SARCA

Le calendrier des activités

Décembre	18	Repas de Noël du Club de l'Âge d'Or de Macamic suivi d'une soirée de danse avec musiciens
Janvier	6	Soirée de danse du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30 suivie d'un goûter
	14	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	25 au 27	Tournoi novice
	28	Réunion du conseil municipal à 19 heures (à confirmer)
Février	11	Réunion du conseil municipal à 19 heures

Danse en ligne le 1^{er} samedi de chaque mois, à 20 heures, au local de l'Âge d'Or de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis.

La Fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous!

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre

15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures;
Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures
et de 19 heures à 20 heures 30.

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et
de 19 heures à 21 heures.

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 14 février 2008; **la date limite pour apporter vos textes est le 11 janvier**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.



Organismes à but non lucratif

Association de Chasse et Pêche

Association du hockey mineur

Bibliothèque municipale

Brigade des Pompiers volontaires

C.K.-Munotair

Club de l'Âge d'Or

Club de la Fraternité

Club de Motoneige

Club de Patinage artistique

Club Lions

Club nautique

**Comité de valorisation des biens
culturels**

Comité des bénévoles du C.H. St-Jean

Comité du partage

Comité de développement

Comité villes et villages en santé

Commission des loisirs

Fabrique St-Jean

La Gamme d'Or

Le Cercle des Fermières

Les Chevaliers de Colomb

Les Femmes Chrétiennes

Les Filles d'Isabelle

Office municipal d'Habitation

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		Poste
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Annick Goulet	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
<hr/>		
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **macamic@mrcao.qc.ca**